

6 mars 2000

00.316

Question Bernard Matthey**Gestion du système d'encouragement aux énergies renouvelables. Pourquoi ne pas recourir à une entreprise tiers?**

Jusqu'à fin 1999, le système d'encouragement financier de la Confédération pour les installations solaires était effectué par une organisation indépendante située dans les locaux du Centre professionnel des métiers du bâtiment (CPMB), à Colombier. SWISSOLAR-Colombier assurait ainsi ce travail pour toute la Suisse.

La modification du système de subventionnement fédéral (une contribution globale est versée à chaque canton) permet aux services de l'énergie des cantons d'assurer cette tâche eux-mêmes. Un certain nombre de cantons (BE, LU, SZ, OW, NW, GL, AI, SG, TI, VD) continueront toutefois de confier à SWISSOLAR-Colombier la gestion des projets, mais pas le canton de Neuchâtel.

Sachant que le centre administratif est à Colombier, le Conseil d'Etat ne juge-t-il pas qu'il serait judicieux de poursuivre une collaboration avec cette organisation, y compris pourquoi pas pour d'autres secteurs d'énergies renouvelables (bois, pompes à chaleur). On éviterait sans doute ainsi l'engagement de personnel complémentaire au service cantonal de l'énergie.